



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 octobre 2025

Date de convocation

03 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Étaient Présents :

Date d'affichage

03 OCTOBRE 2025

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe – Serge MOREAU, Assia LAZREG, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Karim BERBACHE, Elisabeth VAN ACKER, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....28
Votants.....33

N° DEL-25-65

Objet

**Convention de mise
à disposition et
autorisation de
signer la convention**

Étaient Absents excusés :

Yves FLOQUET, adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle DUPONT, adjointe au Maire.

Thomas JORIEUX, adjoint au Maire, avait donné procuration à Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe.

Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.

Valérie CAPELLE, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Patrick LEMAIRE, adjoint au Maire.

Secrétaire de séance : Priscilla DZIEMBOWSKI

COMMUNE DE MARLY (59)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 09 octobre 2025****Rapport :**

Valenciennes Métropole pilote le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain qui intègre 4 quartiers dont celui de la Briquette à Marly.

Dans le cadre de travaux de réaménagement de rues dans ce quartier, la rue Marie Marvingt doit faire l'objet de travaux portant notamment sur la réfection complète de la voirie, la création d'un mail piéton et cycliste et la création d'un dépose-minute à destination de l'école Hélène Carrère d'Encausse.

Dans l'attente des actes authentiques de rétrocession à la ville de Marly, la société LIDL, toujours propriétaire, souhaite la mise en place d'une convention de mise à disposition, sans contrepartie, pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue Marvingt.

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver cette convention d'occupation d'une part et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer d'autre part.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2024 ;

Vu le plan de division parcellaire :

Considérant la volonté de Valenciennes Métropole, de réaliser les aménagements de voirie sur le territoire de la ville de Marly et plus particulièrement sur la rue Marvingt dans l'attente de la rétrocession des parcelles par la société LIDL à la ville de Marly ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'adopter la convention de mise à disposition entre LIDL, la CAVM et la Ville de Marly, sans contrepartie, de la rue Marie Marvingt, dans le cadre du réaménagement des voiries du quartier de la Briquette,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention et tous actes relatifs à cette opération.

le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Madame Céline PLATEEL-THUIN,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOPTE la proposition.

La secrétaire de séance
Priscilla DZIEMBOWSKI



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE



2 | 2